

I N S T I T U T
de la gestion publique et du développement économique

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE DE L'ÉTAT

OFFRE DE FORMATION

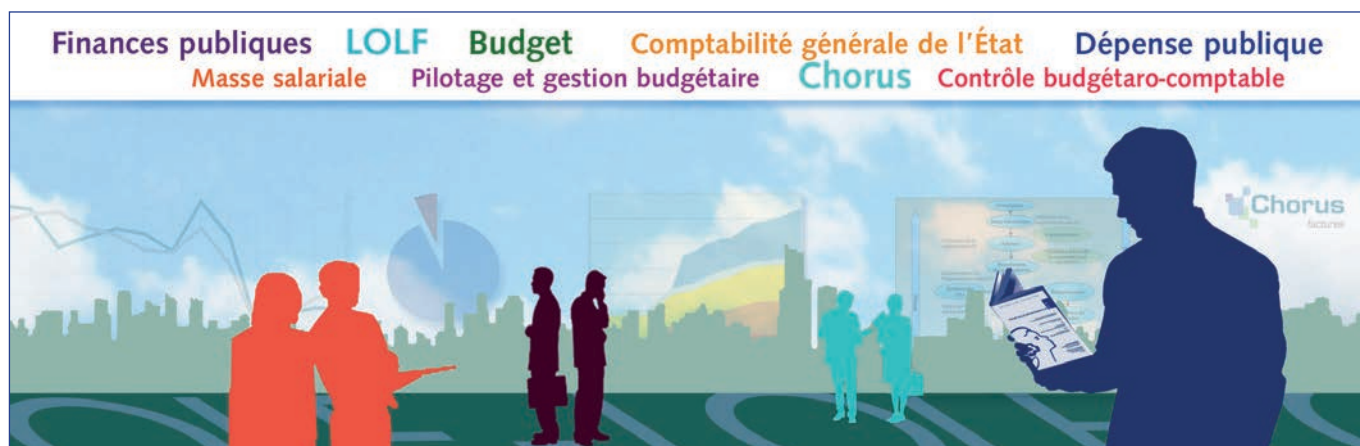
2019



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE DE L'ÉTAT



La LOLF a modifié en profondeur les grands principes budgétaires et comptables et le panorama de la gestion financière publique a été fortement bouleversé par l'apparition de nouveaux acteurs (centres de services partagés, services facturiers...) et la mise en œuvre de Chorus. Ces profondes réformes nécessitent une professionnalisation renforcée des cadres et agents de la fonction financière de l'État dans les domaines budgétaire, comptable ou relevant de l'exécution de la dépense. Pour répondre aux besoins des agents, qu'ils soient débutants ou confirmés sur ces questions de gestion financière et comptable de l'État, l'IGPDE a conduit un travail conjoint approfondi avec les grandes directions du ministère de l'Économie et des Financiers (direction du Budget, DGFIP, Secrétariat général) pour concevoir, valider et/ou animer un ensemble de formations alliant une forte expertise technique et une pratique pédagogique affirmée.

L'offre de l'IGPDE se veut progressive et vise :

- ▶ à offrir un éclairage et des bases « culturelles » sur les principes généraux de la gestion et des finances publiques ;
- ▶ à renforcer la professionnalisation des intéressés grâce à des stages centrés sur des sujets plus « techniques », ressortissant à la planification et l'exécution budgétaires ou à la qualité budgétaro-comptable.

Les stages de l'IGPDE sont regroupés en trois parcours :

- ▶ **un parcours consacré aux principes généraux**, regroupant les formations de base sur la LOLF et les fondamentaux de la dépense et des finances publiques ;
- ▶ **un parcours d'approfondissement orienté sur la planification et l'exécution budgétaires**, qui vous permet de vous perfectionner sur le pilotage et la gestion budgétaire hors titre 2, sur le pilotage de la masse salariale et des emplois, sur l'exécution financière des marchés publics, et sur la mise en œuvre dans Chorus de la gestion de la dépense publique et des restitutions ;
- ▶ **un parcours d'approfondissement orienté sur le contrôle et la qualité budgétaro-comptables**, qui vous propose d'aborder la comptabilité générale de l'État, le contrôle interne budgétaire ou comptable, de vous professionnaliser dans la fonction de régisseur d'avances et de recettes ou de gestionnaire d'immobilisations.

Selon votre niveau initial et en fonction de vos besoins, l'offre de l'IGPDE vous permet donc de construire un parcours de formation adapté à vos objectifs.

FOCUS

Un parcours proposé aux managers de la fonction financière de l'État :

Quatre des formations proposées au catalogue de l'IGPDE peuvent constituer un parcours de formation cohérent pour les managers de la fonction financière de l'État, notamment en phase de prise de poste :

- Les fondamentaux de la LOLF : gestion budgétaire et comptable des services de l'État (2 jours - code 2609)
- Exécution du budget HT 2 dans les services de l'État (MP3-MP4) (2 jours - code 3364)
- Enjeux et perspectives des finances publiques (2 jours - code 295)
- Les principes de la comptabilité de l'État nécessaires aux managers (2 jours - code 7768).

Pour en savoir plus consultez notre catalogue en ligne :

si vous êtes agent des ministères économiques et financiers : <http://alize.alize/crp/choixcat.asp>

si vous êtes agent d'autres ministères : <http://www11.minefi.gouv.fr/catalogue-igpde>

Dix-neuf formations vous sont proposées

Principes généraux de la gestion et des finances publiques	
L'essentiel de la LOLF et de la gestion publique (5436 *) - 1 J	Permettre à tout agent de comprendre les principes et les enjeux de la LOLF, d'énoncer les règles budgétaires et comptables de base et de connaître les acteurs et leur rôle.
Les fondamentaux de la LOLF: gestion budgétaire et comptable des services de l'État (2609) - 2 J	Donner aux cadres de la fonction financière de l'État, notamment en phase de prise de poste, les compétences techniques et réglementaires nécessaires au pilotage de leur entité.
Principes réglementaires et modalités d'exécution de la dépense publique - MP3 (4933) - 1 J	Se situer dans la chaîne de la dépense.
Introduction aux finances de l'État (302) - 2 J	Identifier les étapes et les acteurs de l'élaboration, du vote, de l'exécution et du contrôle du budget de l'État.
Enjeux et perspectives des finances publiques (295) - 2 J	Décrire la situation des finances publiques, citer les règles de gouvernance budgétaire, appréhender les problématiques et les enjeux d'actualité.
Matinale de l'actualité des finances publiques (7953) - 1/2 J	Restituer une information synthétique sur des sujets d'actualité budgétaire; faire le point sur quelques grands enjeux de finances publiques.
Planification et exécution budgétaires	
Cadrage, programmation et pilotage budgétaire HT 2 (MP1-MP2) (6410) - 2 J	Décrire le cadre de la gestion budgétaire de son élaboration à sa programmation, citer les actes clés et les points de vigilance, faire le lien avec Chorus.
Exécution du budget (HT 2) dans les services de l'État (MP3-MP4) (3364) - 2 J	Situer les notions d'AE et CP, exposer les règles de budgétisation et de consommation, mettre en œuvre les règles générales et les dérogations, réaliser les travaux de fin de gestion.
Pilotage de la masse salariale T2 et des emplois - MP1 à MP4 (3475) - 2 J	Comprendre le cadre de la gestion des emplois et de la masse salariale induit par la LOLF, procéder à la prévision des emplois et à la budgétisation des dépenses de personnel, identifier les acteurs et leur rôle.
Exécution financière des marchés publics - MP3 (5862) - 2 J	Comprendre les principes généraux du code des marchés publics, décrire les processus d'engagement, de suivi et de paiement des marchés publics dans Chorus, gérer les événements ayant un impact sur la gestion d'un marché.
Gestion de la dépense publique dans le contexte de Chorus (305) 2 J	Citer les règles budgétaires et comptables de base, décrire le rôle des acteurs dans la gestion de la dépense publique, comprendre la mise en œuvre de la gestion dans Chorus.
Les restitutions Chorus à l'appui du suivi de l'exécution budgétaire (6411) - 2 J	Identifier les restitutions Chorus utiles au suivi de l'exécution budgétaire, lire et comprendre les restitutions, mettre en œuvre les possibilités de croisement de données.
Contrôle et qualité budgétaires-comptables	
Comprendre les principes de la comptabilité de l'État (303) - 1 J	Permettre aux gestionnaires dépourvus de connaissances comptables de s'initier aux principes généraux de la comptabilité générale de l'État.



Chaque formation peut être adaptée sur mesure selon vos besoins spécifiques: une demande de formation doit alors être émise par votre direction ou votre service.

Nos formations se déroulent dans nos locaux de Vincennes

(*) Référence nécessaire pour retrouver cette formation dans le catalogue en ligne et pour s'inscrire.

Le calendrier disponible en ligne est susceptible d'être modifié en fonction des contraintes de la formation. Les modules auront lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. Les inscriptions seront retenues dans la limite des places disponibles.

Les principes de la comptabilité de l'État nécessaires aux managers (7768) - 1 J	Initier les cadres de la fonction financière de l'État aux principes de la comptabilité générale de l'État dans une optique de pilotage et de maîtrise des risques.
Sensibilisation au contrôle interne comptable de l'État (8281) - 1 J	Identifier les enjeux de la démarche de contrôle interne comptable (CIC), décrire ses modalités de pilotage au sein des services de l'État, en présenter les leviers et la méthodologie de mise en œuvre des supports associés, définir les modalités d'évaluation des dispositifs de CIC.
Contrôle interne financier de l'État (8773) - 2 J Nouveau	Citer les objectifs et les enjeux du contrôle interne financier (CIF). Identifier les acteurs et leurs rôles respectifs. Appliquer la démarche de mise en œuvre du CIF (établir une cartographie des risques, établir un plan d'action, mettre en place un dispositif de suivi, etc.). Définir les enjeux et les modalités d'évaluation du CIF ministériel.
Régies d'avances et de recettes (5438) - 2 J	Décrire le cadre réglementaire de mise en place et de d'utilisation d'une régie, détailler ses modalités de fonctionnement, connaître les devoirs et responsabilités des personnels d'une régie.
Contrôle des régies par l'ordonnateur (8371) - 1 J	Réaliser les contrôles sur pièces d'une régie permettant de s'assurer de la régularité administrative et comptable des opérations. Savoir créer, modifier, dissoudre et réaliser la vérification sur place d'une régie.
Gérer les immobilisations de l'État (7769) - 2 J	Identifier les immobilisations, cerner les notions d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation, décrire les processus d'entrée, de sortie et de suivi du patrimoine, identifier les risques et les contrôles à mettre en œuvre.

Institut de la gestion publique
et du développement économique (IGPDE)
20, allée Georges-Pompidou
94306 Vincennes CEDEX

<https://www.economie.gouv.fr/igpde>

N° Agrément organisme de formation :
11 94 P 003694

**L'IGPDE est à votre écoute.
Le département des Relations
avec les clients (RÉCIT)
est votre interlocuteur privilégié.**

Pour tout contact :
téléphone 01 57 53 22 22
courriel info.igpde@finances.gouv.fr